

Le CNC doit demeurer au service de la création et non d'une politique partisane



Le bruit court avec insistance d'une nomination imminente à la tête du Centre national du cinéma et de l'image animée ; et ce, sans concertation avec aucune des organisations représentatives des professionnel·les du secteur. (Cyril Zannettacci/VU' pour Libération)

Un collectif de syndicats de la profession ainsi que des personnalités politiques, dont Clémentine Autain et Aurélie Filippetti, demandent que la nomination du président du Centre national du cinéma et de l'image animée s'inscrive dans une tradition de concertation avec les secteurs concernés.

Depuis la [démission de Dominique Boutonnat](#) le 28 juin, la présidence du Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC) est vacante,

assurée dans l'intérim par son directeur général Olivier Henrard.

Lors du dernier Conseil des ministres précédant le second tour des élections législatives, alors qu'une victoire du Rassemblement national était fortement redoutée, le président de la République n'a pourtant nommé personne à ce poste, prenant le risque de remettre aux mains de l'extrême droite cette institution essentielle à l'existence de nos métiers et de la culture.

Cependant, alors que ce danger semble écarté, mais qu'aucun gouvernement n'est encore constitué, le bruit court avec insistance d'une nomination imminente ; et ce, sans concertation avec aucune des organisations représentatives des professionnel·les du secteur.

Nous tenons à rappeler et à faire valoir que le CNC, depuis sa création en 1946, s'inscrit dans une tradition de concertation constante avec l'ensemble des parties prenantes des secteurs du cinéma, de l'audiovisuel et de l'image animée.

Le CNC doit demeurer au service de la création, des professionnel·les et du public dans leur pluralité, et non à celui d'une politique partisane.

Il est indispensable, tant pour le bon fonctionnement de l'institution que pour son exemplarité, que ce principe soit respecté. C'est d'autant plus nécessaire après [la condamnation pour agression sexuelle de Dominique Boutonnat](#), dont la mise en examen avait entaché l'image du CNC. Son comportement a par ailleurs fortement entravé les relations de travail au sein de l'institution, et entaché l'image du CNC auprès de la filière.

De fait, les avancées majeures de ces dernières années ont été obtenues de concert avec les syndicats, organisations paritaires et associations des différent·es professionnel·les de nos secteurs pour, d'une part, assurer une production cinématographique et audiovisuelle inventive, audacieuse et diversifiée, et d'autre part améliorer les conditions de travail des différent·es acteur·ices du secteur (répartition des aides, formation à la lutte contre le harcèlement et les violences sexistes et sexuelles, bonus

parité, fonds d'aide à la diversité, dispositifs d'éducation à l'image...).

Nous demandons par conséquent que la présidence du CNC soit attribuée, en concertation avec les organisations professionnelles du monde du cinéma et de l'audiovisuel, à une personne aux connaissances et aux compétences établies et reconnues, garante de la diversité des points de vue et des formes, et convaincue de la place déterminante de la création cinématographique et audiovisuelle dans nos sociétés, maillon essentiel à pour la vitalité de nos démocraties en France et en Europe.

Signataires : la CGT Spectacle, le Collectif 50/50, la Société des réalisatrices et réalisateurs de films (SRF), l'Association des responsables de distribution artistique (Arda), l'Association des actrices (ADA), le Syndicat français des artistes interprètes (SFA-CGT), le Syndicat des distributeurs indépendants (SDI), les Scénaristes de cinéma associés (SCA), le Syndicat des producteurs indépendants (SPI), le Syndicat des professionnel·les des industries de l'audiovisuel et du cinéma (Spiac-CGT), Lab Femmes de cinéma, Femmes à la caméra, l'Association légitimité et inclusivité des arts scénarisés (Alias), l'Association des cinéastes documentaristes (Addoc), L'Association française des cinémas art et essai (Afae), La Boucle documentaire, les Distributeurs indépendants réunis européens (Dire), l'Association française des directrices et directeurs de la photographie cinématographique (AFC), le Groupement national des cinémas de recherche (GNCR), l'Association pour le développement de la fiction en Pays de la Loire (Adefi), les Actrices & acteurs de France associés (Aafa), Divé + Cinéma uni pour la transition (CUT!), la Société civile des auteurs réalisateurs producteurs (ARP), les Scriptes associées (LSA), l'Association française des accessoiristes de plateau (Afap), l'Association des directeurices de production (ADP), l'Association des décorateurices de cinéma (ADC), l'Association des Secrétaires, assistant.e.s de production & Coordinateur.ice.s (Asap&Co), l'Association des régisseurs et régisseuses (AFR), l'Association française des assistants réalisateurs de fiction (Afar), l'Union des chefs opérateurs

(UCO), l'Association des directrices de post-production (ADDP), les monteurs associe.e.s (LMA), l'Association française du son à l'image (Afsi) et Clémentine Autain, députée, Sandrine Rousseau, députée, Sophie Taillé-Polian, vice-présidente du groupe écologiste à l'Assemblée nationale, Fatiha Keloua-Hachi, députée, Sarah Legrain, députée, Aurélie Filippetti, ex-députée et ancienne ministre de la Culture.

Vous souhaitez publier une tribune dans *Libération* ? Pour connaître nos conseils et la marche à suivre, ainsi que l'adresse à laquelle nous envoyer vos propositions, rendez-vous dans la section «Proposer une tribune» en bas de cette page puis écrivez à idees@liberation.fr.